



Centre hospitalier d'Abbeville

43, rue de l'Isle - 80142 ABBEVILLE

03 22 25 52 00 - www.ch-abbeville.fr



Politique Qualité

LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE

Référence: S/LAB/A/MAN/ENG/ENR/001

Révision : 006

Date d'application : 07/10/2021

Notre histoire :

Le laboratoire de biologie médicale fait partie du plateau technique du Centre hospitalier d'Abbeville. Au fil des années, il s'est adapté aux évolutions réglementaires et technologiques afin d'être toujours en mesure de remplir au mieux ses missions.

La mise en place d'un système de management de la qualité permet de nouer des relations de confiance avec ses partenaires et de satisfaire pleinement les prescripteurs et les patients.

Notre volonté :

Promouvoir un outil performant, reconnu par la conformité aux normes NF EN ISO 15189 et 22870, aux documents de référence du COFRAC, ainsi qu'aux différents textes réglementaires.

Cette reconnaissance de la compétence et de la qualité des dispositifs mis en place nous permet d'optimiser les relations du laboratoire avec ses clients, dans le cadre d'un partenariat basé sur la confiance.

Nos engagements :

L'engagement permanent de la direction du laboratoire, des biologistes et de l'ensemble du personnel est d'exécuter les prestations dans le respect des bonnes pratiques professionnelles, selon des méthodes validées avec du matériel qualifié, de rendre les résultats des examens dans les meilleurs délais, dans le respect de la confidentialité et de l'intérêt du patient.

Cet engagement se traduit par plusieurs axes :

- Définir une organisation aux responsabilités connues de l'ensemble des personnels, d'établir des processus de communication efficaces.
- Mettre en œuvre notre politique qualité pilotée par un Responsable d'Assurance Qualité,
- Augmenter continuellement l'efficacité de notre système de management de la qualité, par la planification et le suivi d'objectifs qualité, par la tenue de revue de direction.
- Satisfaire nos clients par l'établissement de partenariats contractuels basés sur la compréhension de leurs attentes exprimées en matière de performances et de délais, dans le cadre de la biologie médicale du laboratoire et délocalisée au sein des services cliniques.
- Satisfaire au mieux le bien être et les intérêts du patient en respectant des principes éthiques définis dans sa « Charte éthique »

- Garantir la qualité des activités de biologie médicale et le service médical rendu aux patients et prescripteurs, à l'aide de personnels qualifiés et compétents.
- D'étendre notre périmètre d'accréditation dans toutes les spécialités et augmenter le volume d'examens accrédités.

Le laboratoire de biologie médicale, pleinement conscient de la situation réglementaire, économique et environnementale, s'engage à mettre en œuvre une politique qualité et une gestion rigoureuse dans l'exécution de ses missions.

La Direction de l'établissement approuve les efforts du laboratoire de biologie médicale pour assurer la conformité à la norme. Dans l'esprit de la norme NF EN ISO 15189, la direction garantit l'indépendance technique du laboratoire dans ses activités et s'interdit expressément toute influence sur les tests et résultats d'examens.

De même, afin de permettre au laboratoire de répondre aux exigences de l'accréditation, la direction s'engage à mettre à sa disposition les ressources, services supports et moyens qu'elle jugera nécessaires.

Pour le Centre Hospitalier,
Mme SENESCHAL, Directrice

Original signé

Pour le laboratoire,
Mme DUDERMEL, Biologiste

Original signé

Mr NYGA, Biologiste

Original signé

Mr MEZIANI, Biologiste

Original signé

Mr HENRY, Biologiste

Original signé